

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 09/01/2016 à Orsay

Rédaction : Laurent Coquelet

Vérification : Les participants à la réunion

Le 09 janvier 2016, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Go se sont réunis à Orsay de 14h00 à 17h45 dans une salle proche du tournoi.

Merci au club d'Orsay pour l'accueil de cette réunion en parallèle de son tournoi.

Participants :

Collège A :

Chantal GAJDOS	Présidente FFG
Arnaud KNIPPEL	Vice-président FFG
Etienne CRUBELLIER	Trésorier FFG
Laurent COQUELET	Secrétaire FFG
Luc RONAYETTE	Secrétaire Adjoint FFG (par visio)
Fabien LIPS	Administrateur FFG
Hui FAN	Administrateur FFG (jusqu'à 17h00)

Collège B :

Alain CANO	Président Ligue Ile-de-France
Kevin CUELLO	Président Ligue de l'Ouest (par visio, jusqu'à 17h00)
Gérald GARLATTI	Président Ligue Rhône-Alpes (par visio)
Aurélien JOURNET-BROCHET	Président Ligue Grand Nord (à partir de 14h35)
Augustin AVENEL	Président Ligue du Centre
Albert FENECH	Président Ligue de l'Est

Procurations :

Jean-Pierre LALO, Président Ligue Normandie	Procuration à Arnaud KNIPPEL
Jean ALLARD, Président Ligue Méditerranée	Procuration à Laurent COQUELET
Daniel TOSETTO, Administrateur FFG	Procuration à Chantal GAJDOS
Arnaud ZALTZMAN, Administrateur FFG	Procuration à Alain CANO
Yves CLAIR, Administrateur FFG	Procuration à Fabien LIPS

0. CONSTATATION DU QUORUM ET ORDRE DU JOUR

Quorum :

- 17 voix présentes ou représentées à l'ouverture de la réunion à 14h35
- 18 voix présentes ou représentées de 14h35 à 17h00
- 16 voix présentes ou représentées de 17h00 jusqu'à la fin de la réunion

Dans tous les cas de figure, le quorum de 1/3 des voix est atteint.

Ordre du jour :

- Préparation de l'AG
 - o Premier bilan financier 2015
 - o Orientations budget prévisionnel 2016 + budget ERJ + subvention compétitions + emploi In-Seong Hwang
 - o Vote subvention projet Année France-Corée
 - o Cotisations 2017 et orientations 2017
- Préparation de l'AG : propositions de modifications de règlements
- Nomination directeur EYGC 2017
- Nomination directeur du stage et responsable pédagogie
- Stage de formation arbitrage et organisation de compétitions
- Dates prochains CA

1. PREMIER BILAN FINANCIER 2015

Etienne Crubellier présente un bilan provisoire de l'année 2015, qui devrait être quasi à l'équilibre.

Les licences représentent une rentrée d'environ 28.000€ (part RFG incluse).

Le poste « administratif » est d'environ 8.100€ réalisés, pour un prévisionnel de 8.900€.

Pour le poste « salariés », In-Seong Hwang est largement bénéficiaire (environ 6.000€, mais les bénéficiaires reçus vont être provisionnés pour 2016 : voir point détaillé sur le sujet). Suite à la rupture du contrat de Fan Hui, le déficit a été un peu supérieur à celui pourtant prévu sur le 1^{er} semestre. A noter que les pédagogues de clubs ayant fait des activités scolaires ou périscolaires constituent toujours une opération blanche pour la FFG.

Le poste « RFG » est à l'équilibre, sous réserve du paiement des annonceurs (environ 1.000€).

Le bilan « Jeunes » (essentiellement Congrès Jeunes) est à l'équilibre prévu, sauf pour les arriérés de 2 pédagogues (Toru Imamura et Motoki Noguchi) pour 2014 et 2015 : ces salaires étaient non planifiés dans les budgets prévisionnels, alors que les pédagogues avaient bien demandé une rémunération.

Le stage d'été est assez largement bénéficiaire (+5.000€ environ), même si les comptes n'ont pas encore été clos à ce jour par le responsable du stage.

Le poste « développement du go » est conforme au prévisionnel : -2.300€ environ (à vérifier néanmoins si les cours de Fan ont été valorisés). Cela concerne les cours via KGS, les dépliants FFG et les 3 stages formateurs (Grenoble, Marseille et Antony).

Le budget « compétitions » est meilleur que prévu : 1.600€ dépensés sur un prévisionnel de 2.000€ pour les compétitions nationales et 1.000€ dépensés sur un prévisionnel de 2.400€ pour l'international. A noter que plusieurs joueurs ont bien « joué le jeu » en cherchant à minimiser leurs frais de déplacement.

2. BILAN DE IN-SEONG HWANG

Les rentrées d'argent liées à l'activité d'In-Seong Hwang sont d'environ 32.800€ (hors subvention extérieure, essentiellement pour couvrir le déficit 2014), pour une dépense de 26.500€ (salaire + charges + quelques frais).

Les rentrées sont encore essentiellement liées à une activité à l'étranger (stages en Europe et aux USA + cours via internet pour son académie), mais la part des participants français augmente progressivement (interventions en milieu scolaire, cours individuels et stages de ligue).

Les +24% (environ) de recettes supplémentaires représentent un somme qui devrait lui être re-versée d'une manière ou d'une autre, car le but de la FFG n'est pas de gagner de l'argent sur son travail (sauf une provision d'environ 500€ par an, pour une éventuelle rupture de contrat).

Sachant que les prévisions pour 2016 paraissent très favorables, In-Seong a sollicité le CA pour une augmentation de salaire de 20%.

Après débat, pour répondre à sa demande tout en étant prudent sur l'évolution de son poste, il est proposé de lui accorder une augmentation de 10% (effective dès janvier), ainsi que 2 primes (juin et décembre), fonction des résultats de son poste de l'année passée, auquel sera soustrait une provision d'environ 500€.

Vote : 18 voix pour

Arrivée d'Aurélien Journet-Brochet : le quorum passe à 17

3. BUDGET PREVISIONNEL 2016

Le budget proposé pour 2016 sera très similaire à celui de 2015. L'enveloppe pour l'ERJ (équipes Jeunes) sera notamment du même ordre.

Pour les événements EGF organisés en France, la question se pose de savoir qui est « responsable », notamment financièrement : la FFG ou le club organisateur ? La réponse doit être tranchée au cas par cas, suivant les desiderata de chacun. Par exemple, Strasbourg souhaite être responsable du pair-go qu'il organisera en 2017, mais demande une aide financière. Le bureau FFG n'y voit pas d'inconvénient particulier, mais demande un budget prévisionnel à l'organisation, pour connaître le montant de la subvention demandée et ce qu'il va être fait avec cet argent.

4. PROJET FRANCE-COREE

Suite à diverses réticences au sein du CA concernant le montant de la subvention demandée à la FFG pour monter ce projet, Kévin Cuello expose la version bénévole (plus minimaliste) qu'il prévoit si la subvention auprès de l'Institut Français n'est pas obtenue : passage de 8.000€ de coût total (partagé entre FFG et l'Institut Français) à 2000€ pour la FFG, pour les cours (In-Seong), déplacements et frais divers (salle, coupe, etc).

De plus, Kévin expose le risque de ne pas voir le projet aboutir, car il n'a pas de nouvelles de la KABA (via Semi HWANG).

La validation du projet ne peut aboutir avant le 31 mars, sachant que l'événement « Année France-Corée » se terminera le 31 août : la plage pour un tel événement est donc assez courte.

Au global et après débats, l'intérêt du projet « light » se trouve plus limité, et le retour sur investissement pas jugé pertinent (effets médiatiques trop peu intéressants ; l'intérêt de la subvention de l'Institut Français aurait pu éventuellement être un appel d'air à d'autres subventions/sponsors), et le montant restant est jugé trop important pour la seule FFG.

Albert Fenech propose plutôt de venir accoler ce type événement avec la Corée à un événement déjà existant, comme le tournoi de Paris : si la subvention est accordée, le projet pourra se faire à moindre coût pour la FFG, et sera abandonné sinon. Mais la plage des dates possibles ne permet de coïncider qu'avec un seul autre événement d'envergure pour ce type de projet : Strasbourg. Kévin va se mettre en relation avec Albert pour revoir ensemble les contours du projet.

5. STAGE FFG 2016 (DU 9 AU 23 JUILLET)

Arnaud Zaltzman (dit Nono) est proposé comme responsable logistique du stage d'été, afin de poursuivre ce qu'il a déjà entrepris (continuité avec l'an passé, contact avec le gestionnaire du nouveau lieu, etc)

Vote : 14 voix pour, 4 abstentions

Fan Hui est proposé au poste de responsable pédagogie (comme convenu avec le CA). Il demande à pouvoir gérer son propre budget (pédagogues, frais de déplacement, frais annexes). Ce budget devra être souple, afin de pouvoir répondre à une faible comme à une forte affluence au stage.

Vote : 18 voix pour

Le bilan définitif du stage 2015 n'ayant toujours pas été finalisé, il apparaît important d'avoir une personne dédiée à la gestion de la trésorerie du stage : Etienne Crubellier, Gérald Garlatti ou Albert Fenech sont intéressés, mais ne peuvent pas s'engager à cette heure → à finaliser au prochain CA.

Départ de Fan Hui et Kévin Cuello : le quorum passe à 16

6. REGLEMENTS PROPOSES A L'AG

Chantal Gajdos expose les modifications des règlements (voir annexe A), afin de pouvoir les rediscuter avant proposition à la prochaine Assemblée Générale :

a. Règlement financier

Modification des frais kilométriques (passage des 0.20€ fixes par kilomètre au niveau fiscal, revu chaque année, actuellement de 0.308€/km) ; cette mesure permet de mieux

rembourser les frais de certaines personnes, mais aussi de favoriser l'abandon des frais de personnes soumises à l'impôt

Vote du CA pour présenter ces modifications à la prochaine AG : 16 voix pour

b. Règlement intérieur

Modification pour que les vice-présidents de ligue puissent représenter leur ligue lors des CA (alors que jusque-là, seuls les présidents le pouvaient, devant donner leur pouvoir à un autre administrateur seulement)

Vote du CA pour présenter ces modifications à la prochaine AG : 16 voix pour

c. Règlement du championnat de France Amateurs

Après concertation avec les joueurs intéressés et sur recommandation de Simon Billouet, responsable compétitions, Chantal propose la modification du règlement (voir Annexe B), à voter en AG, et applicable à partir de 2017. Les principales modifications sont le nombre de joueurs à ce tour (passage de 8 à 16 joueurs) et le mode de qualification.

Le CA est globalement favorable pour ce nouveau règlement à présenter à l'AG, sauf quelques réticences pour les « wild cards » : point à ré-étudier.

d. Statut « intérêt général » et rescrits fiscaux

Chantal Gajdos rappelle que la FFG remplit les conditions tacites pour qu'elle bénéficie du statut « intérêt général », et que le dossier pour valider ce statut, envoyé il y a quelques mois, devrait avoir un retour à fin mars. L'administration a néanmoins demandé à ce que leur soient envoyées les déclarations d'impôt des 3 dernières années : ce point est en cours de traitement par Chantal Gajdos.

Chantal propose que des rescrits fiscaux puissent être délivrés pour l'année 2015, pour l'abandon des frais (déplacements aux CA et AG notamment).

Vote : 16 voix pour

[Note post-réunion : finalement, des complications se présentent pour obtenir le statut d'intérêt général : cette décision est mise en suspens pour le moment]

e. Règlement de « bonne conduite » ou « charte du pueur de go »

Suite à quelques problèmes lors de divers championnats, il est préférable d'avoir une telle charte sur laquelle s'appuyer en cas de problème. Ce texte reprendra essentiellement des règles de savoir-vivre et de respect des autres dans le cadre des activités FFG. Il est

proposé au vote qu'un tel texte soit écrit et proposé à l'AG : à voir s'il sera intégré dans le règlement intérieur, ou si on crée un document séparé.

Vote : 15 voix pour, 1 contre

7. ELECTION DU RESPONSABLE POUR LE CHAMPIONNAT EUROPEEN JEUNES

L'organisation du championnat européen Jeunes a été attribuée à la France, sur proposition du club de Grenoble. José Olivares-Flores est naturellement proposé comme responsable de cet événement.

Vote : 16 voix pour

8. RESPONSABLE MATERIEL FFG

Chantal Gajdos annonce que Martine Collinet s'est proposée comme responsable matériel FFG et que le bureau a accepté sa candidature. Elle a déjà pris de manière active cette fonction.

9. DATES ET LIEUX DES PROCHAINES REUNIONS FFG

Rappel de la date de l'AG : 12 mars 2016, sur Paris

A noter que l'équipe actuelle se représentera à l'élection de l'AG 2016, avec les mêmes personnes aux mêmes postes.

Prochain CA : pendant l'AG, afin de juste répartir les rôles (trésorier, secrétaire, etc), et valider les règlements compétitions choisis par l'AG.

CA suivant : il est proposé qu'il se déroule lors du tournoi de Grenoble, les 30 avril et 1^{er} mai.

10. COTISATIONS 2017

Les tarifs FFG seront proposés d'être reconduits à l'identique. Seule une augmentation de la tranche 12-16 ans sera proposée (retour aux tarifs 2014, jugés trop faibles).

11. PROJET FORMATION ARBITRAGE / ORGANISATION DE COMPETITIONS

Arnaud Knippel réfléchit à une formation sur l'arbitrage et l'organisation de tournoi, afin d'aider les responsables clubs à améliorer leurs compétences sur le sujet et/ou les inciter à lancer de nouvelles compétitions.

Il proposera une première session (voire 2 selon le nombre d'inscrits) pendant le stage d'été.



Annexe A : Propositions de modifications de règlements

< A INCLURE >